



HAL
open science

”CONTINUITÉ ” ET ”CONVIVIALITÉ ”: UTILISER LE CONCEPT DE CONTINUUM POUR SITUER LES FRANÇAIS D’AFRIQUE

Bruno Maurer

► **To cite this version:**

Bruno Maurer. ”CONTINUITÉ ” ET ”CONVIVIALITÉ ”: UTILISER LE CONCEPT DE CONTINUUM POUR SITUER LES FRANÇAIS D’AFRIQUE. D. de Robillard; M.Beniamino. Le français dans l’espace francophone, II, Honoré Champion, pp.191-204, 1995. hal-04544596

HAL Id: hal-04544596

<https://hal.science/hal-04544596>

Submitted on 17 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"CONTINUITÉ" ET "CONVIVALITÉ" :
UTILISER LE CONCEPT DE CONTINUUM
POUR SITUER LES FRANÇAIS D'AFRIQUE

Bruno MAURER
Université de MONTPELLIER

Les travaux sur les domaines créolophones ont été considérablement transformés par la diffusion du concept de *continuum*, due à D. Bickerton (1973 et 1975) qui avait repris ce concept à J. Reinecke dans ses études sur Hawaï (1934), puis à D. Décamp à propos de la situation jamaïcaine (1971). Jusqu'alors, la perception du plurilinguisme dans les aires créolophones était majoritairement marquée par la théorisation diglossique, exprimée en termes relativement simples de domination d'une variété dite "prestigieuse" sur une variété posée comme "inférieure". L'émergence du concept de *continuum* rendit plus complexe l'analyse de la situation de contact : au lieu de variétés bien distinctes, facilement intégrables à une vision diglossique de la réalité linguistique, apparaissait une zone de contact mal définie entre la variété dite jusqu'alors supérieure — français, anglais principalement — et les parlers créoles, zone mouvante rendant délicates les opérations de catégorisation linguistique visant à référer un énoncé à une variété ; au lieu d'une classification sociologique préalable, comme dans les travaux de Labov, le constat s'imposait que les données linguistiques s'organisent selon un spectre continu, que le plus important n'est constitué par aucun des deux pôles de l'analyse diglossique mais plutôt par le mésolecte qui regroupe l'essentiel des productions linguistiques.

Ainsi, était mise en évidence une continuité linguistique "par le bas", pour reprendre la métaphore spatiale maintes fois utilisée par la suite, entre le français — ou l'anglais — et le créole. Du même coup, la description se devait d'intégrer cette continuité dans ses analyses, l'ensemble des productions étant porté sur un même axe dont la variété standard de la langue internationale occupe le pôle supérieur (l'acrolecte), le créole se trouvant à l'autre bout (basilecte) : entre les deux, la zone du mésolectale.

D'un point de vue théorique, rien ne s'opposait à ce que cette idée de continuité, venue des études créoles, entre dans l'outillage conceptuel des chercheurs spécialistes du français d'Afrique. Dès 1973, P. Wald et *al.* formulaient l'hypothèse de

situations proches du pôle B défini par Wald et al. ; c'est en effet dans ces dernières que se manifeste l'apparition de formes qualifiées de "mixtes", voire même de "pidginisées". Comme dans le cas des *continuum*s français-créole, la continuité s'opère par le bas, dans les franges jugées inférieures des productions linguistiques, c'est-à-dire dans celles ressenties comme étant les plus éloignées du français standard.

Ainsi, dès 1978, G. Manessy, dans un article au titre révélateur, "Le français d'Afrique, français créole ou créole français ?", mentionnait les "affinités" présentées par le français d'Afrique avec les "créoles qui en [du français central] sont issus". Il le décrivait comme un *continuum*, allant "de la langue très pure des intellectuels" à une "zone indéfinie où se démarque mal la réalisation des structures françaises et des langues du substrat".

S. Lafage (1979 : 215) adoptait le même point de vue à propos de la Côte d'Ivoire et, dans une présentation qu'elle qualifiait elle-même de provisoire, mentionnait l'existence d'un sabir franco-africain assurant la continuité interlinguistique avec le véhiculaire africain. Le français-*façon* du Burkina Faso, analysé plus récemment par F. Gandon (1988), semble jouer le même rôle dans le dispositif sociolinguistique.

Une synthèse récente, comme l'ouvrage collectif intitulé *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone* (Baggioni & al., 1992), écrit à propos du "français de Moussa" de Côte d'Ivoire que "sa grammaire présente plus de traits communs avec celle des pidgins en général qu'avec celle du français même le moins normé" et qu'il constitue "le pôle basilectal d'un *continuum* dont l'extrême est comme partout ailleurs en Afrique francophone le français académique" (*Ibid.* : 52). À propos du Cameroun, le même ouvrage signale l'existence d'un "petit français" utilisé sur les marchés, "très simplifié, utilisé éventuellement par des non-francophones". Même si la suite de l'article lui dénie cette qualité de variété autonome qu'a acquise le pidgin-english, il n'en demeure pas moins que le statut de "sabir" qui lui est accordé en fait également un élément assurant une continuité entre le français et les langues africaines (*Ibid.* : 52).

Mais pour être complet, il faut signaler qu'une autre acception, moins canonique, du concept de *continuum* a été retenue pour le domaine africain. Sans que les chercheurs qui l'ont utilisée ne s'en soient explicitement réclamé, elle découle pourtant de la même hypothèse de recherche. Wald et al., poursuivant en effet leurs investigations sur la distribution en deux pôles des situations de francophonie, remarquaient que les situations de discontinuité interlinguistique (caractérisées comme proches du pôle A) aboutissent à une continuité intralinguistique entre les diverses variétés de français par référence à une norme unique.

Plusieurs chercheurs ont repris cette idée de continuité intralinguistique pour employer le concept de *continuum* à propos de la seule langue française, dans le but de montrer que l'éventail des productions en français dans un même pays pouvait être référé en fait à une seule et même langue, que l'on était en réalité en présence d'un "spectre", pour reprendre une métaphore physique.

C'est cette acception que G. Manessy (1974) avait d'abord retenue quand il désignait le "français de l'élite" et "le français populaire" comme les deux pôles de ce qu'il appelait un *continuum*. On le voit, Manessy ne faisait pas référence à une éventuelle continuité interlinguistique, bornant l'usage du terme *continuum* à la seule continuité intralinguistique. Nous avons eu nous-même l'occasion de mobiliser en ce

rapports de continuité/discontinuité entre la langue française et les langues africaines pour rendre compte des rapports établis entre elles dans les différents pays d'Afrique. Ils ont été suivis dans cette voie par plusieurs chercheurs, dont nous rappellerons rapidement les travaux ; mais nous pensons qu'une utilisation trop restreinte a été faite à ce jour de cette hypothèse de continuité/discontinuité sociolinguistique dans le domaine africain et, avec elle, du concept de *continuum*. Nous nous proposons donc, après avoir rappelé l'essentiel des propositions de P. Wald et al., de montrer la rentabilité de ce modèle et d'esquisser sur ces bases une typologie des situations de francophonie.

1. CONTINUITÉ ET DISCONTINUITÉ SOCIOLINGUISTIQUES

P. Wald, J. Chesny, M.-A. Hily et P. Poutignat ont signé en 1973 un article important intitulé "Continuité et discontinuité sociolinguistiques. Hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique Noire".

Reprenons l'exposé de ces concepts. Les auteurs remarquent que l'hypothèse diglossique de répartition des emplois de deux langues permet de distribuer les situations sociolinguistiques selon un axe allant d'une situation qu'ils nomment A à une situation B. La situation A est caractérisée par le fait que le français, qui couvre quelques domaines réservés, restreints et très particuliers — administration, écrit — est en présence d'une "langue véhiculaire africaine vivace qui couvre la totalité de la communication interethnique pour une région donnée, mises à part les fonctions spécifiques concédées au français" (1973 : 21). Dans la situation B, en revanche, n'existe pas de véhiculaire africain indiscutable et le français, sous diverses formes, assure également la communication interethnique.

Les situations proches de A permettent de constater une discontinuité entre les communications en français et les autres avec, comme conséquence première, le maintien d'un français normé. Les situations proches du pôle B sont celles dans lesquelles on peut parler de continuité entre les communications dans les différentes langues ; les conséquences en sont l'apparition de formes de communication hybrides, pouvant aller jusqu'à des processus de pidginisation¹. Poursuivant leur hypothèse sur la distribution possible des situations selon ces deux pôles, les auteurs avancent que la *discontinuité interlinguistique* (entre français et langues africaines) ménage une continuité entre les différentes variétés de français — ils parlent alors de *continuité intralinguistique* — et favorise le maintien d'un français conforme à la norme standard. À l'opposé, la *continuité interlinguistique* crée une *discontinuité intralinguistique* entre le français grammatical employé avec les étrangers et les formes à vocation véhiculaire échangées entre Africains. On voit que Wald et al. supposent une relation de détermination entre le sociolinguistique (situation de contact) et le linguistique (description des langues ou des variétés).

2. DE L'USAGE DU CONCEPT DE CONTINUUM À PROPOS DU FRANÇAIS D'AFRIQUE

Suivant l'hypothèse formulée par P. Wald et al., il semble, au premier abord, que l'on ne puisse effectivement parler de *continuum* français-langues africaines, par homologie avec le *continuum* français-créole des aires créolophones.

la norme française. Les énoncés produits étaient donc sans ambiguïté du français², il n'existait pas de zone indéfinie permettant de postuler une continuité interlinguistique "par le bas".

Dans le même temps, notre attention fut attirée par le fait que les locuteurs des variétés que l'on pourrait dire méso- ou acrolectales disaient parler en français alors même qu'ils faisaient constamment alterner le français avec leur langue maternelle, pratiquant cette alternance codique qui est loin d'être le propre des locuteurs djiboutiens et qui a été souvent décrite dans d'autres travaux, relatifs à d'autres pays. Ainsi, C. Caitucoli explique, à propos d'une enquête sur le français parlé au Burkina Faso, qu'il n'ait pas fait apparaître le phénomène de mélange de langue. "En pratique", écrit-il, "je pense qu'il n'existe pas de discours réel entre des individus bilingues qui ne soit pas à quelque degré que ce soit, un mélange de langues" ((1993 : 43).

Ce phénomène, si courant à Djibouti jusque — et à vrai dire surtout — chez les locuteurs les plus compétents en français ne semble pas être, en Afrique francophone, un cas unique. Si l'on se reporte aux travaux de M. Wenezoui-Dechamps, plus particulièrement à son article intitulé "Entre langue coloniale et langue nationale, le franc-sango des étudiants de Bangui"³, il apparaît que les étudiants centrafricains, qui pourraient prétendre au statut de promoteurs d'une norme endogène du français, communiquent souvent entre eux à l'aide d'un discours mixte de français et de sango, que M. Wenezoui-Dechamps qualifie d'interlecte. *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone* corrobore l'existence de cet interlecte en République Centrafricaine et insiste encore plus sur le profil lettré, scolarisé, de ses locuteurs :

"Il existe certes, chez les lycéens, les étudiants et les intellectuels un usage mixte fort actif où se mêlent français et sango ; mais ce "fransango" apparaît comme l'attribut de bilingues que définit d'autre part la capacité à produire du "bon français". (Baggioni & al., 1992 : 46)

Le même ouvrage atteste de l'existence de tels phénomènes langagiers au Zaïre : "Il existe, comme au Sénégal et en Centrafrique, un discours mixte, lingala-français, mais il est peu employé en public ; il s'agit plutôt d'un registre de discours, caractéristique de certains groupes sociaux" (*Ibid.* : 47). Or ces groupes sont, sans conteste possible vu la place occupée par cette phrase dans l'article, composés d'étudiants, de francophones situés au sommet du *continuum*. N. Thiam, à propos du Sénégal, remarque (1990) que la variété dakaroise du wolof se caractérise par l'émergence d'une forme amalgamée, issue du mélange des deux codes, français et wolof, qui partagent des fonctions communicationnelles proches, et dont la compétence est également nécessaire à l'élite intellectuelle. Il poursuit en montrant que, là aussi, c'est surtout au sein de l'élite sociale que s'est généralisée cette pratique, qui sert de marqueur social. Dans sa contribution au *Français dans l'espace francophone* (Robillard & Beniamino, eds.), C. de Féral (1993 : 213) cite un ouvrage de G. Mendo Ze⁴ à propos du Cameroun ; cet auteur relève l'existence d'un argot "branché" composé de français et d'éléments hétéroclites venus des langues camerounaises, "pratiqué par les élèves, les collégiens et même les étudiants". C. de Féral analyse ce phénomène d'un point de vue sociolinguistique comme la preuve de la vitalité de la langue française ; mais, pas plus que les auteurs précédemment cités, elle n'en tire des conséquences sur la nature de la situation de contact français-langues africaines.

sens ce concept à propos de notre étude de la francophonie djiboutienne (Maurer, 1993).

Mais la majeure partie des travaux utilisant le concept de *continuum* en domaine africain se gardent de trancher entre les deux acceptions et préfèrent observer une attitude de prudence quand il s'agit de définir le pôle inférieur. G. Manessy et P. Wald évitent de choisir l'une des acceptions au détriment de l'autre. Ils écrivent à propos de la catégorisation sociale des locuteurs :

"Les locuteurs africains ne peuvent pas être caractérisés par l'usage préférentiel d'un sous-système identifiable et analysable, mais par l'étendue d'une compétence comprise entre deux pôles dont l'un est proche de la norme (scolaire) et l'autre a des écarts importants." (1984 : 16)

C'est donc la localisation à l'intérieur du *continuum* et l'ampleur du répertoire qui situent les locuteurs ; mais l'on peut remarquer que la définition du pôle inférieur ("a des écarts importants") est suffisamment générale pour pouvoir rendre compte aussi bien des cas où le français est en situation de discontinuité interlinguistique que de ceux marqués par une continuité.

Pierre Dumont a fait sienne cette conception moins restrictive du concept de *continuum* : "(...) le français d'Afrique est un *continuum* qu'il est très difficile de maintenir dans des cadres très rigides" (1988 : 43). L'auteur pense à juste titre que la présence du seul français d'Afrique permet déjà de parler de *continuum*, sans qu'il y ait nécessairement référence à une continuité interlinguistique : en tant que tel, ce *continuum* peut déjà être étudié linguistiquement et sociolinguistiquement ; mais il reconnaît la difficulté qu'il y a à tracer des "limites strictes" à ce *continuum* : ainsi, il n'exclut pas que les formes inférieures puissent jouer un rôle de continuité interlinguistique avec les langues africaines.

Pour résumer, on peut remarquer qu'il ressort de ce rapide aperçu de quelques travaux sociolinguistiques que le concept de *continuum* est mobilisé pour décrire des situations relativement différentes, tantôt pour montrer la continuité du français avec certaines langues africaines, tantôt pour décrire les seuls usages en français comme étant continus. Pour schématiser, on peut dire que la première utilisation correspond aux situations de type B définies par P. Wald et al. (continuité interlinguistique — discontinuité intralinguistique), la seconde se rapportant plutôt à celles de type A (discontinuité interlinguistique — continuité intralinguistique). Nous voudrions à présent montrer que l'on peut en réalité unifier ces deux usages ; pour ce faire, nous reviendrons sur l'analyse des situations A afin de montrer qu'elles peuvent être, elles aussi, bel et bien en situation de continuité avec les langues africaines — mais d'une manière différente.

3. DE LA "CONTINUITÉ" À LA "CONVIVALITÉ"

Nos travaux sur le français en République de Djibouti nous ont amené à décrire l'éventail des productions en français, en d'autres termes le *continuum* du français dans ce pays. Partant des formes les plus élémentaires de la communication en français, souvent celles échangées à l'attention des résidents français par les petits commerçants, nous avons remarqué que, dès ce niveau que l'on peut qualifier de basilectal, nous étions bel et bien en situation de continuité avec les langues africaines.

effet, dans ce concept figure l'idée de partage d'un même espace discursif, idée qui est bien caractéristique de l'alternance codique.

Nous avons envisagé, du côté de la langue française les conditions d'émergence de la convivialité. Le même travail est à faire s'agissant de la (des) langue(s) africaine(s) entrant en continuité sur ce mode avec le français. L'alternance peut s'opérer, dans un premier temps, avec la langue maternelle du sujet si celui-ci s'adresse à des locuteurs de sa communauté linguistique. Si tel n'est pas le cas, il faut que la langue africaine ait acquis sur le marché linguistique une valeur comparable à celle que confère au français son statut de langue privilégiée. Cette valeur peut lui être conférée par des données statutaires : c'est le cas par exemple au Zaïre, où le lingala a un statut de langue nationale et assure dans sa région d'origine des fonctions d'administration, d'enseignement, de justice. Elle peut aussi découler d'une grande importance au niveau du *corpus*, des productions linguistiques elles-mêmes : c'est le cas par exemple à Djibouti, où le somali tire parti de son rôle véhiculaire important et de la supériorité numérique de ses locuteurs ; il en va semble-t-il de même au Sénégal avec le rôle croissant du wolof.

4. LES DIFFÉRENCES ENTRE "CONTINUITÉ" ET "CONVIVIALITÉ"

La différence la plus notable entre ces deux types de rapports avec les langues africaines tient à leur positionnement par rapport au *continuum*. La continuité s'opère par le bas, par les formes basilectales, alors que la convivialité met en relation les formes acrolectales ou mésolectales du français avec les langues africaines.

Pour schématiser encore un peu plus l'opposition, on peut ajouter que la continuité est le plus souvent le fruit d'une acquisition du français, ou d'un apprentissage scolaire fort incomplet, alors que la convivialité naît de l'apprentissage scolaire. Cette remarque n'est pas sans intérêt car elle permet de revenir sur une distinction proposée par P. Wald et al. (1973) dans l'article qui a servi de point de départ à cette réflexion, distinction qui n'est généralement pas remise en question : celle opposant bilinguisme composé à bilinguisme ordonné. Dans une partie intitulée "Acquisition et bilinguisme", ces auteurs posent à juste titre que les conditions d'acquisition de cette langue seconde qu'est le français influencent la dynamique de la situation sociolinguistique par la nature du bilinguisme qu'elle introduit. Ils avancent qu'en situation A l'apprentissage scolaire restreint les taux d'interférences, en permettant aux locuteurs de traiter les deux codes comme des "systèmes de référence séparés" : c'est ce qu'ils nomment *bilinguisme coordonné*. En situation B en revanche, dite de *bilinguisme composé*, la scolarisation marginale favorise les interférences morphosyntaxiques (simplification par sous-différenciation), sémantiques (multiplication des emprunts) ou phonétiques. Cette opposition reste vraie pour l'essentiel, c'est-à-dire tant qu'on en reste à une définition "classique" de l'interférence, limitée aux domaines traditionnels de la linguistique interne. En revanche, force est de constater que la scolarisation, favorisant l'apparition du discours mixte, est à l'origine d'un autre type d'interférence que nous appellerons *discursive*, qui ne concerne plus le basilectal mais le méso- ou l'acrolectal. Pour caractériser d'un trait l'opposition entre continuité et convivialité, nous dirons que la première est le domaine des emprunts alors que la deuxième est celui de l'alternance codique. Reprenant après D. Baggioni (1991 : 186) la distinction saussurienne langue/ parole pour l'appliquer aux contacts de langues,

Notre projet n'est pas ici de reprendre tout ce qui a été dit à propos de ce phénomène du discours mixte, code mixing ou code switching⁵, ni de procéder à un tour d'horizon complet des situations de francophonie africaine, mais de réfléchir à ce que cette alternance codique implique pour notre hypothèse de continuité. Jusqu'à présent, de telles manifestations linguistiques ont été abordées d'un point de vue linguistique ou microsociolinguistique, sur le mode interactionniste de J. Gumperz, rarement sous un angle macrosociolinguistique. Sans rien enlever de leur pertinence aux autres types d'approche, nous pensons qu'il faut aussi envisager l'alternance codique à partir de cette hypothèse de continuité sociolinguistique, comme étant le révélateur d'une continuité interlinguistique d'un type un peu différent de celle caractérisant les situations B.

Pour saisir les conditions d'émergence de cette continuité particulière, il nous faut revenir sur les trois exemples que nous avons eu l'occasion de mentionner : Djibouti, la République Centrafricaine et le Zaïre. Le point commun à ces trois situations sociolinguistiques est que le phénomène apparaît toujours dans la partie scolarisée de la population. Nos analyses sur Djibouti tendent même à établir que l'alternance croît avec le degré de scolarisation et qu'elle culmine chez les locuteurs qui ont par ailleurs une très bonne maîtrise de la norme standard du français. Tout se passe comme si la maîtrise du français apportée par la scolarisation allait de pair avec une pratique alternée de cette langue avec une langue africaine. Nous trouvons confirmation de cette analyse dans le travail d'E. Rafitson lorsque celle-ci recherche les conditions d'émergence de l'alternance codique à Madagascar :

"[...] lors d'une séance du conseil de discipline de l'Université, nous avons observé beaucoup plus d'alternance codique dans le discours des enseignants que dans le discours des étudiants. Une enquête effectuée auprès d'une importante entreprise de la capitale nous a permis de constater que les cadres utilisent très souvent entre eux un discours avec alternance codique alors que ce phénomène disparaît complètement lorsqu'ils s'adressent à des ouvriers." (1991 : 217)

E. Rafitson rapporte même qu'un informateur a répondu spontanément qu'il parlait "frangache" lors des réunions de cadres et cite parmi les personnes les plus enclines à alterner les codes les "enseignants de français du secondaire, les enseignants de l'Université, les professionnels de la communication, etc."

Nous allons essayer d'expliquer ce qui n'est qu'en apparence un paradoxe. Les sujets ayant longtemps fréquenté le milieu scolaire, très souvent principal lieu de diffusion du français, auquel les langues africaines n'ont pas accès, connaissent — sont victimes de ? — un processus que l'on peut qualifier d'acculturation⁶ et dont les signes principaux sont la perte de pans entiers de la langue maternelle, l'habitude prise de parler de certains sujets en français — le sport, la politique, le travail, les relations amoureuses même, etc.⁷. Ainsi, sans que rien n'évolue d'un point de vue statutaire⁸, des glissements s'opèrent au niveau du *corpus*, entraînant ce que nous appellerons des chevauchements fonctionnels. Le français entre alors en concurrence avec les langues africaines sur certains domaines dont il était jusqu'alors exclu, ces domaines que l'on dit souvent privés⁹. Ce sont ces chevauchements fonctionnels qui permettent l'émergence du discours mixte et qui autorisent à parler d'une continuité que nous appellerons, pour le moment,

supplémentaire, à compléter une vision qui restera malgré tout encore partielle compte tenu de la complexité de l'objet observé.

Existence d'un *continuum* par :

1	continuité +	convivialité +
2	continuité -	convivialité +
3	continuité +	convivialité -
4	continuité -	convivialité -

À titre provisoire, on peut tenter un premier classement des situations de francophonie dans les pays du Sud.

En 1, on trouve des pays comme la Côte d'Ivoire dans lesquels la continuité est assurée par des variétés comme le français dit de Moussa ; la convivialité y est attestée dès les formes mésolectales. Certaines situations créolophones correspondent peut-être aussi à ce cas de figure. La continuité par le bas est bien entendu assurée par les formes créoles, alors que peu à peu se dégage à la Réunion un "créole acrolectal" (Beniamino & Baggioni, 1993 : 153, rapportant Chaudenson, 1989b) partageant le marché des formes prestigieuses avec le français. L'île Maurice semble également pouvoir y être rangée, si l'on considère avec D. de Robillard (1993 : 130) que le créole connaît aussi une extension registrale vers le "haut" de "l'échelle diglossique" et entre ainsi en convivialité avec les variétés prestigieuses, français et anglais.

En 2, Ejjibouti, le Zaïre, Centrafrique, le Sénégal (cf. analyses *supra*).

Sous réserve d'inventaire, la situation 3 ne nous semble correspondre de manière indiscutable à aucune situation de francophonie africaine. Mais cette hypothèse doit être corroborée ou infirmée par l'examen attentif de tous les cas de francophonie africaine.

La situation 4 est celle des pays dits francophones dans lesquels la place du français reste relativement marginale, par exemple en raison d'un très faible taux de scolarisation ; le français n'y a qu'une existence théorique, au niveau du *status*, mais sans existence réelle au niveau du *corpus*. Des pays comme le Mali ou la Guinée correspondraient à ce cas de figure, si l'on en croit les analyses respectives de C. Canut et G. Dumestre (1993) et A. M. Diallo (1993).

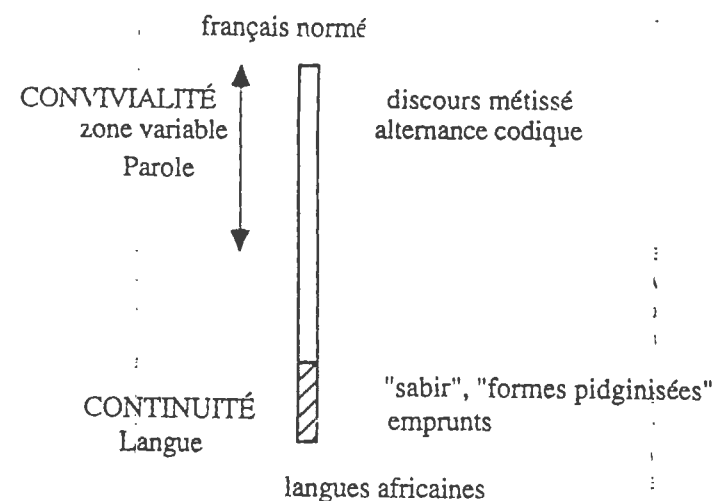
Ainsi, sans qu'émergent nécessairement des formes pidginisées, il est possible de parler d'un *continuum* français-langue africaine en tenant compte de ce type de continuité par le haut que nous avons appelée convivialité. Celle-ci semble être en effet très importante dans de nombreux pays africains, à tel point que ce que les locuteurs appellent "français", quand ils répondent à des enquêtes sociolinguistiques, est en réalité le plus souvent des formes de discours métissé, de mélange, dans lesquelles chaque système est traité séparément. Ce type de réponse doit être interprété linguistiquement à la lumière de l'opposition saussurienne langue/parole : il n'est pas sûr du tout que cette dichotomie soit pertinente aux yeux des locuteurs pour lesquels la langue existe essentiellement dans ses réalisations ; interrogés sur des langues, au niveau linguistique des codes, ils ne peuvent répondre qu'en référence à leurs discours, c'est-à-dire à un niveau sociolinguistique.

Ainsi comprise, l'hypothèse de continuité interlinguistique est donc valide pour un nombre de situations plus important que ne le pensaient P. Wald et al. en 1973 ; à sa lumière, un phénomène tel que l'alternance codique, souvent étudié au niveau des interlocuteurs, mérite d'être reconsidéré et ressaisi dans son importance

nous poserons que la continuité relève plutôt de la langue et la convivialité, de la parole, du discours. D'un côté, des "langues mixtes", de l'autre, des "discours métissés". Le changement de focale dans l'analyse est révélateur des nouvelles tendances de sociolinguistique.

Allant au bout de notre hypothèse, nous faisons donc remarquer que continuité et convivialité n'opèrent pas tout à fait au même niveau. C'est en effet un groupe de locuteurs, plus ou moins étendu selon les pays et l'importance de la scolarisation, qui est le lieu même de la convivialité ; c'est en mesurant l'importance de ce groupe de locuteurs, ainsi que l'ampleur du phénomène et les circonstances de son apparition que l'on prend la mesure de ce type de continuité. En revanche, c'est moins un groupe de locuteurs qu'un ensemble de traits morphosyntaxiques, sémantiques, phonétiques empruntés aux différentes langues en contact qui permet de parler de cette zone de formes difficiles à baptiser¹⁰ qui crée la continuité par le bas.

Schématisée, une situation sociolinguistique comprenant à la fois continuité et convivialité pourrait être représentée ainsi :



5. TYPOLOGIE DES SITUATIONS DE FRANCOPHONIE AFRICAINE

L'existence de deux types différents de continuité permet d'utiliser le concept de *continuum* de manière plus large qu'il ne l'a été fait par le passé, réservé aux situations de continuité similaires à celles entretenues par le français avec les créoles.

En enrichissant de cette manière le modèle proposé par P. Wald et al., on peut proposer un nouveau classement des situations de francophonie, une typologie sociolinguistique tenant compte des rapports entretenus avec les langues africaines en termes de continuité, de partage d'un même marché linguistique. Il va de soi que cette proposition ne rend pas caduques les autres typologies proposées à partir d'autres critères de classement, mais qu'elle entend simplement amener à porter un regard

NOTES

¹ Les variétés dites "Français Populaire Ivoirien" ou "Français de Trechville" sont de bons exemples d'une situation sociolinguistique de type B. Ces formes à fonction véhiculaire sont même devenues des vernaculaires urbains.

² À ce sujet, voir B. Maurer (1993).

³ M. Wenezoui-Dechamps (1988).

⁴ Mendo Ze (G.), *Une crise dans les crises : le français en Afrique Noire ; le cas du Cameroun*. Paris, ABC, 1992.

⁵ Nous reprenons cette distinction à M. Wenezoui-Dechamps (1989 : 28). D. Baggioni est allé plus loin encore dans le travail conceptuel et propose de parler de *code-gliding* pour un passage d'un code à l'autre sans rupture brusque, à la faveur de formes à l'appartenance linguistique indéfinie ; de *code-breaking* dans les cas de rupture brusque ; enfin de *code-lifting* quand l'alternance n'est plus le fait d'une inégalité ou complémentarité linguistique mais relève d'un choix stylistique. Cette dernière situation, supposant la maîtrise des deux codes par les différents interactants, est sans doute la plus proche de la situation de métissage linguistique dont nous traitons ici.

⁶ Voir dans B. Maurer (1993), la partie consacrée au pôle grégaire, tome II.

⁷ Les domaines concernés et l'ampleur du phénomène varient selon chaque pays. Cette liste n'est bien entendu ni exhaustive, ni valable dans son intégralité pour tous les pays de l'Afrique francophone.

⁸ L'adjectif est ici employé par référence au concept de *status* proposé par R. Chaudenson. Il en va de même pour le terme de *corpus* employé plus loin.

⁹ À l'appui de nos affirmations, nous pouvons revenir sur la citation déjà faite à propos du discours mixte au Zaïre, dont il est dit qu'il est "peu employé en public". (D. Baggioni & al., 1992 : 47).

¹⁰ Créole, sabir, français-à-à, petit-français, français pidginisé : l'abondance des dénominations, renvoyant à des représentations différentes de la langue, témoigne de l'embarras des descripteurs face à cette partie du français d'Afrique.

macrosociolinguistique comme le témoin du fait que le français et les langues africaines, passé un certain degré de compétence qu'apporte la scolarisation, sont continus au niveau des locuteurs, partagent le même espace discursif. Macro- et macrosociolinguistique se rejoignent ainsi comme les deux faces inséparables d'une même réalité.

Bruno MAURER
Université Paul Valéry
B.P. 5043

34032 - MONTPELLIER
Tél : 67 14 21 01 — Télécopie : 67 14 20 62

- ROBILLARD, Didier de, 1993 : "L'expansion du français à l'île Maurice : dynamisme stratifié, inhibitions ethniques", in Didier de ROBILLARD & Michel BENIAMINO, (éds.), 1993 : 129-150.
- THIAM, Ndiassa, 1990 : "L'évolution du wolof véhiculaire en milieu urbain sénégalais : le contexte dakarais", in *Plurilinguisme*, n°2, déc. 1990 : 10-37.
- WALD, Paul, CHESNY, Joël, HILY, Marie-Antoinette & POUTIGNAT, Philippe, 1973 : "Continuité et discontinuité sociolinguistiques : hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique noire" in *Bulletin du centre des études des Plurilinguismes*, 1973.
- WENEZOU-DECHAMPS, Martine, 1988 : "Entre langue coloniale et langue nationale : le franc-sarago des étudiants de Bangui", in *Lengas*, n° 23 : 25-35.

BIBLIOGRAPHIE

- BAGGIONI, Daniel, CALVET, Louis-Jean, CHAUDENSON, Robert, MANESSY, Gabriel & ROBILLARD, Didier de, 1992 : *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. Éds Montmagny Québec.
- BENIAMINO, Michel & BAGGIONI, Daniel, 1993 "Le français langue réunionnaise", in Didier de ROBILLARD & Michel BENIAMINO, (éds.), 1993 : 151-172.
- BICKERTON, Derek, 1973 : "The nature of a creole continuum", in *Language*, vol. 49, n°3.
- BICKERTON, Derek, 1975 : *Dynamics of a creole system*. Cambridge University.
- CAITUCOLI, Claude, 1993 : *Synthèse de l'activité scientifique*. Dossier en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches. Université de Rouen.
- CANUT, Cécile & DUMESTRE, Gérard, 1993 : "Français, bambara et langues nationales au Mali", in Didier de ROBILLARD & Michel BENIAMINO, (éds.), 1993 : 219-228.
- CHAUDENSON, Robert, 1988 : *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*. ACCT et Institut d'Études Créoles et Francophones de l'Université de Provence.
- DECAMP, David, 1971 : "Toward a generative analysis of a post creole speech continuum", in Dell HYMES, (éd.), 1971.
- DIALLO, Alpha Mamadou, 1993 : "Le français en Guinée : une situation en plein changement", in Didier de ROBILLARD & Michel BENIAMINO, (éds.), 1993 : 229-241.
- DUMONT, Pierre, 1988 : "Le français d'Afrique est-il une interlangue ?" in *Lengas*, n°23 : 37-46.
- FÉRAL, Carole de, 1993 : "Le français au Cameroun : approximations, vernacularisation et "camfranglais"" in Didier de ROBILLARD & Michel BENIAMINO, (éds.), 1993 : 205-218.
- GANDON, Francis, 1988 : "Le "français-façon" au Burkina Faso. Éléments pour une approche de la conscience linguistique d'une langue approximative" in *Lengas*, n° 23 : 7-24.
- GARDIN, Bernard & MARCELLESI, Jean-Baptiste, (éds.), 1980 : *Sociolinguistique, approches, théories, pratiques*. PUF, Paris.
- HYMES, Dell, (éd.), 1971 : *Pidginisation and creolization of languages*. Cambridge University Press.
- LAFAGE, Suzanne, 1989 : "Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines/ français de Côte d'Ivoire" in *Le Français Moderne*, n°3 : 208-217.
- MANESSY, Gabriel, 1978 : "Français d'Afrique noire, français créole ou créole français ?", in *Langue française*, n° 37 : 91-106.
- MANESSY, Gabriel & WALD, Paul, 1984 : *Le français en Afrique Noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. L'Harmattan, Paris.
- MAURER, Bruno, 1993 : *Le français et les langues nationales à Djibouti : aspects linguistiques et sociolinguistiques*. Thèse de Doctorat dactylographiée, 3 volumes. Montpellier III.
- PRUDENT, Lambert-Félix, 1980 : "Diglossie ou continuum ? Quelques concepts problématiques de la créolistique moderne appliqués à l'Archipel caraïbe", in Bernard GARDIN & Jean-Baptiste MARCELLESI, (éds.), 1980 : 197-210.
- RAFITOSON, Elisa, 1991 : "La diglossie, un métissage linguistique ? L'exemple de la situation sociolinguistique à Madagascar" in *Métissages*, t. II. L'Harmattan, Paris, 1991 : 211-220.
- ROBILLARD, Didier de & BENIAMINO, Michel, (éds.), 1993 : *Le français francophone*. Tome 1. Champion Paris.